

Saint-Joseph  
de Kamouraska

Bloc-Notes est publié par le Comité de Développement de Saint-Joseph-de-Kamouraska en collaboration avec la Municipalité et la Caisse Populaire des Champs et des bois.

DANS CE NUMÉRO

Avis d.g. 2

Garderie 3

Ici et là 4

École 5

Le Maire 6-7

La Caisse 8

Heures d'ouverture de la Biblio et du CACI

- Jeudi 19 h - 20 h
- Samedi 14 h - 15 h

**CORVÉE**  
Parc-École  
Vendredi et samedi.

Info:

493-2765

493-2534

# BLOC-NOTES

Août 2011

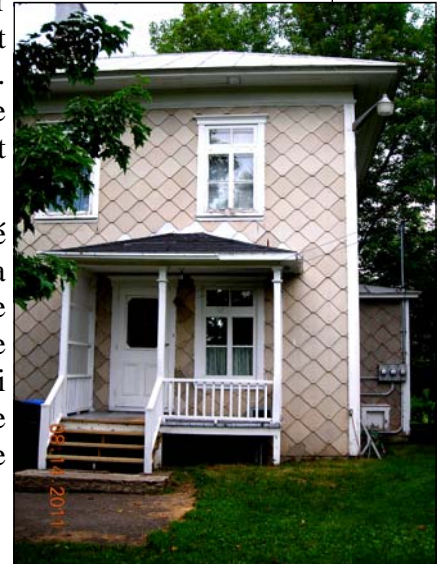
À propos des gens d'ici....

## Nouveau projet pour le presbytère.

Gérald St-Pierre et Jeanne Charron viennent de louer un appartement pour en faire un projet d'hébergement occasionnel « **Au pays des rêves** ». Sont compris dans l'appartement: l'ancienne cuisine et dépense, le grand salon, chambre à coucher et salle de bain; à l'étage, deux chambres à coucher.

Ce qui est unique: l'appartement est tout meublé (électroménagers, literie, vaisselle, etc.) et offre la possibilité de faire ses propres repas (il ne manque que l'épicerie). C'est un lieu de séjour : un nuit, une fin de semaine ou plus. On pense à des gens qui viennent pour une grande fin de semaine, pour une réunion de famille, pour des funérailles, pour le temps des fêtes, un séjour de tranquillité.

Pour information et pour réserver:  
418 493-2385 ou 418 860-8993 (cell).



## CERCLE DE FERMIERES: EXPOSITION ANNUELLE

Le Cercle de Fermières reprend ses activités

**Vendredi le 09 septembre** à la Salle Entraide / 3<sup>e</sup> Âge

- ☐ **14h:** Exposition d'artisanat. On pourra visiter jusqu'en soirée.
- ☐ **17h à 18h30:** un souper à prix populaire sera servi par les membres:  
adultes: 7\$, jeunes de 12 ans et moins: 4 \$, famille: 15\$
- ☐ **Le souper sera suivi d'un court exposé de Mme Colette Tremblay.** En 2010, Mme Tremblay a généré beaucoup d'intérêt lors de son entretien. Elle revient avec autant d'ambition et on a intérêt de ne pas laisser passer ce souper communautaire et la courte activité qui suit.

**Ce programme (exposition, souper et exposé) est ouvert à toute la communauté.**

## Deux membres du Comité de développement sont inscrites à URQ 2011 / UNIVERSITÉ RURALE QUÉBÉCOISE Baie des chaleurs / les Plateaux

Gertrude Deschênes et Suzanne Dumais sont inscrites à ce programme et suivront les visites et conférences du 12 au 16 septembre. Tout se passe dans les villes et villages de la Baie des Chaleurs. Gertrude et Suzanne ont une grande expérience en développement rural. Elles sauront en bénéficier et contribuer à la richesse des chercheurs professionnels.

### Ramonage des cheminées : quelques consignes à respecter

Comme vous le savez, la municipalité a intégré depuis quelques années déjà le ramonage des cheminées au compte de taxe. Cela vous permet de bénéficier d'un tarif très avantageux et rassure la municipalité quant à l'entretien des cheminées.

Cette année le ramonage s'effectuera à partir du 5 septembre et il est donc temps de rappeler les consignes de base qui vous permettront de minimiser au maximum les risques de feu de cheminée et vous permettront d'entrer dans l'hiver en toute sérénité.

Il est important de vous signaler que le ramoneur mandaté par la municipalité effectue **uniquement le ramonage du conduit principal de votre (ou vos) cheminée(s) ainsi que la récupération de la suie et des résidus accumulés dans la base de la cheminée**. Le ramonage du conduit reliant votre appareil de chauffage à la cheminée est à votre charge. Vous pouvez toutefois demander au ramoneur lors de son passage d'effectuer cette opération pour vous moyennant une somme modique.

Quelques jours avant son passage, le ramoneur accrochera un avis de passage à votre porte. Grâce à cet avis, vous connaîtrez la journée de son passage et les consignes à respecter.

**Si vous êtes absent lors du passage de l'équipe de ramonage, veuillez à fermer les orifices d'admission d'air de votre appareil de chauffage et la clé de tirage du conduit de raccordement. Le ramoneur effectuera le ramonage du conduit principal de votre cheminée mais ne pourra pas récupérer les résidus dans la base de la cheminée.** Vous êtes tenu de ramasser ces éléments (très inflammables s'ils sont exposés à de fortes chaleurs) dans les 24h qui suivent l'opération de ramonage. Veuillez à stocker ces déchets à l'écart de toute source de chaleur (plus de 4 pieds) et dans un récipient non combustible.

Grâce au respect de ces consignes simples mais efficaces, vous réduisez considérablement les risques de feu de cheminée.

Et même si notre beau camion de pompier est toujours prêt à partir, on préfère le voir stationné dans la caserne que devant votre maison...

### Appel d'offres

La municipalité de St-Joseph propose un contrat de déblaiement de la neige pour l'hiver 2011-2012 concernant les zones suivantes :

- ◆ Les 3 citernes incendie de la municipalité ( portes d'accès déblayées en tout temps)
- ◆ La cour du chalet de l'OTJ
- ◆ La cour de la caserne incluant en avant des portes afin de faciliter le départ des véhicules en cas d'urgence. La cour pourra être sablée si la municipalité le juge nécessaire
- ◆ En avant des boîtes postales (pelletage à la main)
- ◆ L'accès aux 5 sites de traitement des eaux usées

Le prix demandé pour les citernes et les cours est un prix fixe à la saison. Pour les sites de traitement des eaux usées, le prix doit être indiqué à l'unité (prix par intervention).

Les personnes intéressées ont jusqu'au jeudi 29 septembre pour déposer leur soumission au bureau municipal. Le choix du contracteur sera décidé lors du conseil du 4 octobre.

La municipalité vous remercie d'avance pour l'intérêt que vous portez à cette demande.

*Charles Montamat, Directeur général*

## Une année sabbatique pour Lise et un nouveau chapitre de vie s'annonce ...

C'était le 14 février 1994. Lise et Maurice Ouellet venaient de vendre le « magasin du coin » et Normande St-Pierre (Daniel Lamarre) avait un besoin urgent d'une gardienne pour ses enfants. En peu de temps, d'autres voisins supplient: « Lise, tu gardes les enfants à Normande; pourrais-tu garder le mien aussi ? » De bouche à oreille la clientèle satisfaite fait que Lise se trouve une garderie chez elle. Après 17 ans de service et son 60<sup>e</sup> anniversaire de naissance, c'est le temps de faire son deuil pour une petite entreprise qui lui apporte tant de satisfaction. Son œuvre est aussi un modèle apte à inspirer d'autres personnes qui se cherchent une vocation.



Caractéristiques intéressantes et conditions.

- ◆ La participation des parents est essentielle;
- ◆ Elle impose des règlements fermes (ententes avec les parents dès le début) et ses façons de faire, souvent différents de ce qui se passe à la maison.
- ◆ Cette liberté favorise l'autonomie progressive de l'enfant. Le cadre du travail n'est pas imposé par des règlements généraux mais par les besoins de l'enfant;
- ◆ Les enfants apprennent à se contenter de peu. La maison et la cour ne gorgent pas de jouets préfabriqués, C'est avec du papier, du carton, des crayon de couleurs, qu'on exerce l'imagination. Des activités extérieures se résument à la marche (accompagnée), à jouer dans la neige, à semer ou planter fleurs et légumes dans un jardin; l'érablière facilite l'implication des jeunes.
- ◆ Le couple et la maison sont adaptés aux besoins des enfants. Il n'est pas rare que Lise est allée chercher un bambin chez lui quand les parents devaient partir tôt le matin. En Maurice, Lise trouvait un appui inconditionnel; les enfants, un homme chaleureux jouant un rôle réel de père-substitut temporaire.

Ce qui en découle est le fruit d'un service essentiel rendu à la communauté et un modèle de garderie cher aux parents et aux jeunes. Quelques témoignages en disent long.



- ◆ « Merci de m'avoir inculqué certaines valeurs »;
- ◆ « Merci d'avoir été comme une deuxième mère pour moi et une confidente ».
- ◆ Et Lise de dire: « après plusieurs années, ils (maintenant rendus au Cégep) reviennent souvent me dire bonjour et merci. »

Et l'avenir ? On verra. Un petit recul d'abord. Les lots à bois et l'érablière ne sont pas étranger à son avenir. Elle aime la peinture. Elle est généreuse de son temps et en accorde beaucoup au Comité de développement et au Conseil de la Fabrique. Le bénévolat ne s'impose pas mais quand on choisit un projet c'est un engagement.

Bravo, Lise ! Que les mois et les années à venir soient pour vous une nouvelle aventure intéressante auprès de la communauté.

*Frederick Toner*

## Les Fermes : RETOUR ET AMENDEMENTS par Frederick Toner

Il est intéressant de recevoir des retours sur ce que nous publions dans le Bloc-Notes. **Dans le numéro de juillet 2011**, deux omissions sont à corriger. Pour la ferme Guy Moreau, mon texte a dépassé le cadre perçu par l'imprimante et m'a échappé dans la dernière lecture. De fait, Guy se tient à une production laitière dont il peut s'occuper seul tout en partageant la garde de ses quatre enfants. La ferme Christian Sirois est une nouvelle aventure en production laitière. Après le décès prématuré de son père, Jean-Louis, il a essayé d'autres productions mais revient à la tradition familiale à la ferme avec sa conjointe et quatre enfants.

Autre retour sur cet article, certains noms de ferme ne sont pas imprimés en caractères gras comme si une ferme est moins importante qu'une autre. C'est une faute d'inattention en préparant la mise en page.

Un troisième retour est l'inégalité des « clichés » sur les fermes laitières majeures. Dans l'ensemble, il est évident que j'apprécie tout le travail gigantesque de ces entreprises. L'agriculture est parmi les plus beaux métiers du monde et les plus importants. Nous avons beaucoup à apprendre sur ce que les producteurs agricoles font chez nous.

### Vers un jardin communautaire ?

Bien que la météo ne l'a pas toujours favorisé, André Allard mène actuellement une expérience de culture maraîchère sur des terrains de la Fabrique au sud de la « Grange à dîme ». Avec des concombres et des pois, la fertilité est évidente; la préparation du terrain et la pluie indiquent aussi qu'il faut faire un drainage élémentaire pour continuer l'expérience. Le site est exposé au soleil, à l'abri du vent, proche de l'eau et accessible à tous. Si on montre de l'intérêt, il y a lieu de préparer un beau projet.

### Nouvelles de la Maison de la Vallée

- ◆ Mme Thérèse Soucy Charest est la dernière arrivée à la résidence. En louant studio chez nous, elle s'assure deux repas /jour, l'entretien ménager une fois la semaine et un milieu humain bien agréable.
- ◆ Le mercredi matin, 17 juillet, les jeunes de l'OTJ ont préparé des « muffins » et sont venus partager leur « pause-matin » avec les résidents. Merci à vous, les jeunes !
- ◆ Les gens de la Maison sont toujours bien touchés par toutes les marques d'affection et de partage offertes par la communauté de Saint-Joseph. *Frederick T.*

### Corvée Parc/école: vendredi p.m. et samedi 19 et 20 août.

Merci à Cassandre Charest et à Jennie Lapointe pour leur travail auprès des jeunes cet été. Elles étaient responsables de 15 à 20 jeunes à l'OTJ de 8 h 30 à 16 h 30, 4 jours / semaine. Elles ont aussi réussi de belles sorties (collaboration des parents) dont une activité de partage avec des personnes âgées. (FT)

Je m'appelle Myriam St-Pierre. J'ai 12 ans. J'ai suivi le cours de gardiennes averties et passé l'examen avec succès. Je vous offre mes services en tant que gardienne.



Téléphone: 418 493-3765.

Bonjour à vous tous les parents.

Nous n'avons pas eu beaucoup de beau temps durant l'été mais j'espère que vous avez su prendre des moments de qualités pour vous reposer avec vos enfants. Et oui, déjà l'entrée des classes est presque à nos portes. Achats de livres, crayons, sac à dos, vêtements et j'en passe..... sont à votre agenda.



Pour la nouvelle année, la rentrée se fera le mercredi 31 août de 8h25 à 13h30 et les enfants apporteront leur dîner à l'école.

La nouvelle directrice pour les trois écoles sera Madame Chantal Dubé. Nous lui souhaitons la bienvenue et il sera agréable de la rencontrer et de la fréquenter lors de rencontres dans notre belle école où les planchers ont été refaits.

Les occasions de rencontrer le personnel de l'école ne manqueront pas. Soit à l'assemblée générale annuelle de septembre, lors de rencontres avec le conseil d'établissement où lors de d'autres activités.

Il est à noter que vous pouvez, chers parents, participer à la vie de l'école de vos enfants dans divers comités ou activités.

Pour les enseignants qui seront en place, nous pouvons compter sur madame France Charest. En date d'aujourd'hui, pour les autres enseignants qui feront partis de l'équipe, ne sont pas encore connus.

Notre belle petite école accueillera **30 jeunes au primaire, 10 en maternelle 5 ans et 2 en maternelle 4 ans sous le thème FAIS BATTRE TON CŒUR.** Elle sera remplie de rire et de joie durant tout la nouvelle année.

Concernant les rencontres des commissaires, voici les dates et le lieu pour les prochaines rencontres qui sont toujours 19h30:

Le 16 août, au bureau de la commission scolaire à Rivière-du-Loup

Le 13 septembre, à la polyvalente de La Pocatière

Le 11 octobre à l'école secondaire de Saint-Pascal

Le 8 novembre au bureau de la commission scolaire Rivière-du-Loup

Le 13 décembre à la polyvalente de La Pocatière

Vous pouvez participer à ces rencontres, qui sont très intéressantes, pour comprendre tout ce qui se passe autour de la vie de nos écoles.

Pour toutes questions ou commentaires vous pouvez me rejoindre, en soirée, au 418 493-2897 et il me fera plaisir d'être là et à l'écoute.

Bonne entrée à tous nos jeunes et au plaisir de vous rencontrer chers parents.

*Nancy St-Pierre, commissaire*

## **VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

Dans le cadre de l'entretien annuel des fosses septiques du village, le suivi amène un certain nombre déterminé de fosses à être vidangées. Afin de maximiser la situation, nous offrons aux résidants des rangs, la possibilité de faire vidanger leurs fosses ou puisards et ce, à moindre coût.

Pour ceux que cela intéresse, vous devez donner votre nom et adresse à Charles, notre directeur général. Faites vite cependant, car la vidange se fera dans la semaine du 4 septembre et nous devons fournir la liste au fournisseur un peu avant. Vous ferez d'une pierre deux coups.



## **TOILETTE CHIMIQUE**

Chose peu fréquente, quoique faisant partie des prérogatives d'un maire, à la mi-juillet, j'ai engagé unilatéralement une dépense de 350.\$ sans avoir consulté les autres membres du conseil. Cette décision a été prise entre deux réunions de conseil et, une certaine urgence la nécessitait selon moi. Je parle de la toilette chimique louée et disposée près de l'église.

Vous savez, depuis 1 an, St-Joseph a reçu beaucoup de publicité. Qu'on parle du concours de la Grange à dîme ainsi que du spectacle qui y est présenté en ce moment, de l'inscription au réseau cyclable du Kamouraska, et de notre adhésion au circuit de la Route des Frontières, pour ne nommer que ceux-ci. Il va de soi que de tels résultats amènent inévitablement du tourisme et c'est particulièrement marquant au chapitre du nombre de cyclistes.

Or, les attentes créées nous obligent à nous doter d'un minimum de services : une toilette et une prise d'eau (cette dernière est fournie par la Fabrique et est déjà existante) ! En effet, nous n'avons pas le droit de décevoir les visiteurs et risquer ainsi une mauvaise presse. Je crois donc qu'il y avait urgence. Pour conclure avec mon introduction, un maire « normal » n'aime jamais décider seul, sauf qu'il y a des circonstances qui exigent de réagir très rapidement, comme celle-ci.

## **FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS**

Récemment, Michel Pelletier a réalisé pour nous la coupe du foin en bordure des routes. Comme d'habitude, le travail est impeccable et nous tenons à adresser un gros merci à Michel.

Par ailleurs, si jamais un citoyen possède une expertise particulière ou encore un équipement qui serait susceptible d'être utile à la municipalité, eh bien, faites-vous connaître auprès de nous. Une brève description sur un court feuillet, avec vos coordonnées et le tour est joué. Dans le cas de petits contrats, nous transigeons directement avec le fournisseur et quant à nous, nous aimons bien tenter d'encourager le plus de citoyens possibles.

## **SYMPOSIUM DE PEINTURE**

Pour la 7<sup>e</sup> année, St-Joseph était partenaire du Symposium de peinture en achetant une toile au coût de 500.\$. La toile gagnante cette année est celle de Mme Thérèse Lévesque de Ste-Hélène. Intitulée « Le chant de la rivière », c'est une aquarelle magnifique. Par le fait même, je profite de l'occasion pour remercier, Guylaine Bérubé, Roselyne Laplante et Raymond Frève, qui ont accepté d'être juges pour cette édition. Merci à vous.

Enfin, si jamais vous voulez nous proposer un thème pour la prochaine année ou encore participer en tant que juge, faites-le nous savoir. Enfin, la toile sera exposée prochainement avec les autres à la bibliothèque.

**EN TERMINANT...**

Malgré le fait que mon épouse y prenne part, je vous rappelle que St-Joseph présente cet été un spectacle de très haute qualité. Il est clair que l'appui de nos gens nous donnera des indices pour la suite des choses en matière de lieu de diffusion culturelle. Présenté dans l'église, alors que la conclusion met en scène la Grange à dîme pour la première fois, Ghislaine et Sophie ont travaillé très fort et ont même retenu les services de Mme Pierrette Robitaille, grande dame de théâtre, afin de peaufiner certains aspects de la mise en scène. Ce spectacle estival est réalisé par la Fabrique et le Comité de réflexion de la Grange.

*Sylvain Roy, maire*



### L'ENTRETIEN D'UN SYSTÈME D'ALARME INCENDIE LA CLÉ DE L'EFFICACITÉ!

Votre bâtiment est muni d'un système de détection d'incendie? **FÉLICITATIONS!** Ainsi, vous vous assurez de détecter un incendie dès les premiers instants de sa déclaration. Plus tôt l'incendie est détecté, plus tôt les pompiers pourront le combattre et ainsi limiter les pertes.

Trop souvent, les systèmes d'alarme incendie sont rendu inefficaces dû à un manque d'entretien minimal. En 2010, sur le territoire de la Régie de protection contre les incendies Kamloup, plus de 21% des appels ont été généré par des systèmes d'alarme incendie en fonction. La plupart du temps, ces appels ont été transmis à la Régie à cause d'un mal fonctionnement du système.

**LES ALARMES NON-FONDÉES**

En tant que propriétaire d'un système d'alarme, vous avez la responsabilité d'agir de manière à éviter les alarmes non-fondées, pénibles et coûteuses pour vous comme pour les intervenants d'urgence. Voici donc quelques conseils qui vous permettront de réduire le nombre de ces alarmes :

- Remplacer la batterie de secours à tous les 4 à 5 ans;
- Faites inspecter votre système d'alarme annuellement par un entrepreneur qualifié et reconnu par la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ);
- Dépoûssiérer régulièrement les détecteurs. La poussière est souvent la cause de déclenchements intempestifs : nettoyez vos détecteurs à l'aide d'un aspirateur;
- Remplacer les détecteurs de fumée datant de plus de 10 ans (souvent, le plastique est jaunie);
- Prévoyez une procédure d'annulation avec votre centre de télésurveillance;
- Tous les usagers doivent être mis au courant des procédures de désarmement;

Si votre détecteur déclenche des alarmes non fondées, c'est qu'il pourrait être placé au mauvais endroit. Vérifiez s'il n'est pas trop près des vapeurs de la salle de bain, de la fumée de la cuisinière ou d'une conduite de chauffage.

N'oubliez pas qu'un système d'alarme incendie bien entretenu pourra vous sauver la vie en cas d'incendie. Il en est de votre responsabilité d'en assurer le bon fonctionnement.

**Bonne prévention !**

## La caisse scolaire

« Apprendre l'épargne dès le plus jeune âge »

Votre enfant reçoit une petite allocation ou gagne un peu d'argent en faisant quelques travaux et il a tendance à tout dépenser? Savez-vous que son école offre la **caisse scolaire** et qu'il pourrait facilement en devenir membre?

La caisse scolaire ne date pas d'hier. En 1901, Alphonse Desjardins a mis sur pied « l'épargne du sou » devenue la caisse scolaire en 1907. M. Desjardins était convaincu que les vertus de l'épargne doivent s'apprendre dès le plus jeune âge et que l'école est le meilleur endroit pour inculquer ces valeurs aux enfants. Le concept a évidemment évolué, mais l'objectif est resté le même : rendre les jeunes autonomes, responsables et compétents face à la gestion de leurs économies et à leurs habitudes de consommation.

### Apprentissage de la responsabilité et de la gestion

Avec la rentrée scolaire, c'est le retour de la caisse scolaire. En inscrivant votre enfant cette année, vous pourrez l'accompagner dans son initiation à l'épargne. Les dépôts sont recueillis selon une fréquence déterminée avec l'école. Aucun dépôt minimal n'est exigé car c'est plutôt l'acquisition de bonnes habitudes d'épargne que la caisse scolaire vient encourager. Pour ce type de compte, il n'y a pas de frais d'administration. De plus, lors de l'ouverture du compte, la part sociale est assumée par la caisse. Ainsi, dès que votre enfant adhère à la caisse scolaire, il devient propriétaire de son compte. Tous les dépôts et retraits qu'il effectue doivent porter sa signature, ce qui contribue déjà à le responsabiliser.

En plus d'initier les jeunes à l'épargne, la caisse scolaire favorise l'apprentissage des valeurs et des attitudes de la coopération.

### ... Et au secondaire, que devient la caisse scolaire?

Pendant la belle saison, une responsable de la caisse transfère les comptes de caisse scolaire des jeunes qui terminent leur primaire, en compte **Profit Jeunesse Desjardins**. L'avantage de ce type de compte est qu'il est sans frais jusqu'à ce que le jeune soit majeur. Par la suite, lors du changement de tarification à 18 ans, il pourra profiter d'un rabais de 11,00\$ *en demandant le forfait illimité « Le Profitable »*. De plus, tout au long de son secondaire, il aura accès aux services de la **caisse étudiante**.

Pour en savoir plus, ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous appeler au 418-495-2420, ou passez nous voir à la caisse; il nous fera toujours plaisir de vous répondre.

Bonne rentrée !!

### CORVÉE MAIN D'ŒUVRE / PARC ÉCOLE

Vendredi et samedi prochains (19 et 20 août), le comité du parc école a besoin de plusieurs personnes pour préparer l'emplacement des jeux. Le fournisseur installe les jeux, mais le comité doit tout préparer. Pour rejoindre les responsables: Nancy Ross au 493-2534 ou Josée Morin au 493-2765.